



.....ème bureau de vote de la
COMMUNE DE

ELECTIONS COMMUNALES DU 14 OCTOBRE 2012

Relevé des assesseurs absents¹.

Relevé des assesseurs ou assesseurs suppléants du bureau de vote qui ne se sont pas présentés ou se sont présentés tardivement au bureau de vote le jour de l'élection.

NOM ²	PRENOM	RESIDENCE PRINCIPALE ³	MOTIFS D'ABSENCE ⁴

Le présent relevé est établi en âme et conscience et envoyé par le président du bureau de vote dans les trois jours au juge de paix du canton.

Fait à, le |_|_| . |_|_| . 20|_|_|.

Le président,

NOM :

ADRESSE :

SIGNATURE :

¹ Les éventuelles pièces aux fins de justification doivent être jointes au présent relevé.

² Le nom et le prénom sont précédés de la mention Madame (Mme) ou Monsieur (M.).

³ Mentionner l'adresse complète.

⁴ La maladie ou l'activité professionnelle, dûment attestée, constitue par exemple un motif légal d'absence. L'absence pour cause de visite familiale ou le voyage d'agrément sans titre de transport constitue, par exemple, un motif illégal d'empêchement.